

Choisir une banque

Non seulement les banques font perdre à l'État des sommes colossales en toute impunité grâce au système organisé de l'**évasion fiscale** (HSBC, Crédit Agricole, BNP Paribas), mais BNP Paribas, Société Générale, le groupe Banque populaire – Caisse d'Épargne (BPCE), le Crédit Mutuel financent la fabrication, le stockage ou l'entretien de **bombes atomiques** (5,6 milliards d'€) www.dontbankonthebomb.com ; les **armes**, le **nucléaire** en général ; et les principales banques françaises comptent parmi les banques les plus **climaticides** au niveau international. Elles financent à l'étranger de nombreux projets qu'elles ne pourraient appuyer en France en raison des risques légaux ou de réputation : centrales à charbon, exploitation des gaz de schiste, des sables bitumineux (BNP Paribas, Société Générale, Crédit Agricole), grands barrages au Laos (BNP Paribas), nucléaire en Slovaquie (Société Générale, Crédit Agricole), etc. Natixis – la banque d'investissement et de financement du groupe BPCE – et le Crédit Mutuel sont impliqués dans certains projets climaticides. Bien que n'ayant pas d'activité de banque d'investissement et de financement, la Banque Postale a un impact sur le climat très modéré mais loin d'être nul en raison de son importante activité de gestion d'actifs.

Les banques utilisent leurs ressources financières, essentiellement constituées des dépôts de leurs clients et de leurs actionnaires, pour financer l'économie, les États et les autres banques, et pour spéculer sur les marchés dérivés.

Quand vous déposez votre argent à la banque, il est entreposé avec l'argent de tous les autres clients. Les banques utilisent cet argent pour faire des prêts. Elles sélectionnent les projets et entreprises qu'elles soutiennent en fonction de leurs objectifs de rentabilité et à la hauteur de leurs obligations de sécurité. Les banques ne peuvent pas prêter la totalité de leurs ressources : des conditions de réserve les obligent à détenir un niveau de fonds propres minimum par sécurité. Ces conditions varient de 3 à 10 % du montant total des dépôts suivant le pays. Par exemple, si les conditions de réserve de ma banque sont de 10 %, quand je dépose 100 € chez elle, elle peut prêter 90 €. Ces 90 € sont réinjectés dans l'économie et servent à acheter des biens et services. Ils finissent généralement en dépôt dans une autre banque qui peut à son tour prêter 81 € des 90 € déposés (avec 10 % de réserve soit 9 €). Puis le cycle se poursuit. L'argent qui circule est donc d'un montant bien plus élevé que son réel montant physique.

La Nef (coopérative de finances solidaires) www.lanef.com est le choix des Amis de la Terre <http://www.amisdelaterre.org/climat-comment-choisir-ma-banque.html>. La Nef est ancrée dans l'économie locale, et publie la liste des projets et des entreprises qu'elle soutient. Sa gestion est assurée par le **Crédit Coopératif** (banque de référence de l'économie sociale et solidaire). On peut ouvrir un compte Nef à une agence du Crédit Coopératif, ou en ligne sur le site <http://www.moncreditcoopératif.coop/> ; investir dans les énergies renouvelables en souscrivant des parts à **Énergie partagée** ; investir dans l'agro-écologie avec **Terre de liens**.

Les **monnaies locales** permettent de favoriser l'économie locale et d'éviter la spéculation. Une monnaie locale n'est pas utilisable en dehors de la communauté qui l'a émise. Elle n'est pas thésaurisable, et ne peut pas être prêtée sinon à taux 0. Elle peut être utilisée parallèlement aux monnaies spéculatives des banques et des États.